

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 23 janvier 2023

Date de la convocation :

17/01/2023

Date affichage : 17/01/2023

Membres en exercice : 11

Présents : 11

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Abstentions : 0

Délibération N° :

DE_2023_04

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois janvier, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de LAVERGNE, régulièrement convoqué, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Didier BES (Maire)

Présents : Didier BES, Thierry BOUSSAC, Patrick BOY, Véronique CANITROT, Aurore COUDERC, Dominique FROMENTEZE, Manon BENNE, Chantal MASMAYOUX, Johan MAZIERO, Jean-Louis RIGOUSTE, Céline SER

Représentés:

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Manon BENNE

Objet : VENTE HERBE SUR PIED PARCELLE AB 0143

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à l'achat de la parcelle AB n°0143 appartenant à Monsieur BOY Daniel, la gestion de cette parcelle est confiée, à l'agriculteur Monsieur PRIVAT Vincent, fermier de la "Ferme de Mespeil" 505 Route de Mespeil - 46500 LAVERGNE, qui entretient cette parcelle et dont une proposition d'une vente d'herbe sur pied lui sera demandée.

Le Conseil Municipal, après discussion et à l'unanimité :

- **Donne un avis favorable** à la vente d'herbe sur pied de la parcelle section **AB n° 0143** d'une superficie de 13 760 m² au lieu-dit «Blancal-Haut », pour un montant annuel de **180 € à compter du 1^{er} janvier 2023.**
- Cette vente est applicable à compter de ce jour, annuellement, reconductible par accord tacite.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt et publication à la date figurant sur l'accusé de réception AR sous-préfecture de GOURDON.

Le Maire,
Didier BES

